



Horizon du mois

Informations aux parents

3 septembre 2024

Numéro 1

Dans ce premier numéro de l'*Horizon du mois*...

- + C'est un départ !
- + Assemblée générale des parents
- + Membres du personnel de l'école
- + Prise officielle des présences du 30 septembre
- + Photos scolaires
- + Rencontres des parents
- + Sécurité et transport
- + Sécurité sans compromis – un mot du transport scolaire
- + Allergies sévères
- + Agenda scolaire
- + Communication école-maison et Mozaïk
- + Service de garde
- + Absence de votre enfant

C'est un départ!



Chers parents,

Voici le premier journal l'*Horizon du mois* de l'année scolaire 2024-2025 ! Il vous parviendra à tous les débuts du mois de l'année. Vous pourrez y trouver des informations importantes sur la vie à l'école de votre enfant.

Les jeunes ont maintenant commencé leur année scolaire et l'équipe-école est heureuse de les accueillir. Chaque membre du personnel travaille en fonction de la réussite des enfants tout en tenant compte de leurs besoins particuliers. Nous travaillons très fort afin que les élèves évoluent dans un milieu sain, sécuritaire et agréable pour tous.

Cette année, comme vous le savez, l'école a fourni gratuitement un *T-shirt aux couleurs de l'école* à chaque enfant ! Nous favorisons ainsi le sentiment d'appartenance, l'engagement et le savoir « Vivre ensemble » pour chaque élève qui fréquente l'école.

À chaque année, l'école Ste-Luce évolue grandement en fournissant des services à l'élève et en s'assurant de créer de la nouveauté où le plaisir d'apprendre est toujours présent. Ainsi, en 2024-2025, nous relancerons le *conseil étudiant* pour une deuxième année consécutive afin de faire participer les élèves aux décisions qui concernent leur école. Nous favorisons également le *soutien en classe* et nous mettons en place des mesures de *francisation* pour nos nouveaux arrivants. Nous poursuivons également avec plaisir notre programme *Explo-Découvertes* qui tient à cœur aux élèves, aux membres du personnel et aux parents. Et sans oublier tous nos beaux projets enrichissants, dont *Poudlard à l'école* ! Nous continuons donc nos efforts afin d'assurer un milieu agréable pour tous les enfants !

Je tiens à vous souhaiter une belle année scolaire !

Judith Carrier, directrice

Assemblée générale des parents

L'Assemblée générale des parents aura lieu le **mercredi, 4 septembre 2024** dès 18h30 à la cafétéria de l'école.

Cette assemblée doit se tenir obligatoirement avant le 30 septembre de chaque année scolaire.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'école de votre enfant, le Conseil d'établissement est l'occasion de le faire. Trois postes sont en élection cette année.

Si vous souhaitez vous présenter à l'assemblée, vous devez nous en aviser avant le 3 septembre en communiquant avec madame Gabrielle au poste 4400 (ou encore par le courriel de l'école).



Saviez-vous que... ?

L'école Ste-Luce compte 250 élèves cette année. 42 élèves fréquentent les classes du préscolaire, 194 sont au primaire et 14 en adaptation scolaire.

Saviez-vous que... ?

Le **site Internet de l'école** est maintenant mis à jour. Nous vous invitons à le consulter. De plus, sachez que le **menu de cafétéria** n'est disponible que sur le site Internet, il n'y aura plus de copie « papier » fournie par le traiteur. Merci de votre collaboration !

Membres du personnel de l'école

Voici les membres du personnel de l'école Ste-Luce qui accompagneront vos enfants tout au long de la présente année scolaire.

- Maternelle 4 ans : Mme **Joannie Nadeau**
- Maternelle 5 ans : Mesdames **Jessie Fontaine** et **Véronique Huppé**
- 1^{re} année : Mesdames **Jessyka Litalien** et **Jacqueline Filiatreault**
- 2^e année : Mesdames **Madeleine Parent** et **Mélanie Sévigny**
- 3^e année : Mesdames **Kathy Marcoux** et **Émilie Moreau**
- 4^e année : Mesdames **Émilie Moreau** et **Stéphanie Paradis**
- 5^e année : Mesdames **Marie-Michèle Lessard** et **Marika Roy**
- 6^e année : Mesdames **Chantale Aubin** et **Marika Roy**
- 7^e année : Mesdames **Sabrina Grenier** et **Renée Croteau-Paradis**
- Anglais : M. **Denis Nadeau** : 1^{re} à la 5^e année + groupes 701 et 702
- Anglais : Mme **Carole Lehoux** : groupe 560
- Musique : M. **Éric Martineau** : 1^{re} à la 7^e année
- Éducation physique : M. **Joël Payeur** : maternelle 5 ans à la 5-6^e année
- Éducation physique : Mme **Anne-Pier Rajotte** : groupes 041, motricité, 601, 701 et 702
- ECR, sciences et arts plastiques : Mme **Andréanne Carrier**
- Orthopédagogie : Mesdames **Andréanne Lehoux** et **Valérie Faucher**
- TES : Mesdames **Roxane Bouffard-Burnand**, **Stéphanie Grondin**, **Tania Béliveau**, **Nancy Cloutier**, **Marie-Michèle Jean** et **Malika Baril-Colins**
- Psychoéducatrice : Mme **Alison Vachon**
- Psychologue : Mme **Cathy Carrier**
- Surveillantes d'élèves : Mesdames **France Beauregard**, **Sylvie Lamothe**, **Diane Côté**, **Julie Bussièrès**, **Jany Demers** et **Morane Bruneau**
- Service de garde : Mesdames **Fabienne Grégoire**, **Julie Cournoyer**, **Annick Sévigny**, **Lydia Boutin**, **Morane Bruneau** et M. **Miguel Belzil**
- Conciergerie : Mme **Mélodie Leduc**
- Secrétariat : Mme **Gabrielle Lapointe**
- Direction : Mme **Judith Carrier**

Prise officielle des présences du 30

Comme à chaque année, la prise de présences officielle pour le MEQ se fera lundi, 30 septembre. **Il est très important que les enfants soient présents à l'école** lors de cette journée. Si vous prévoyez une absence, veuillez nous aviser dès que possible.

Présences



Photos scolaires

La prise des photos scolaires aura lieu **les 24 et 25 septembre**. Nous vous aviserons préalablement du moment exact où la photo sera prise pour chaque classe.

Notre photographe sera de nouveau madame Joanie Labbé.

Soyons prêts !



Rencontres des parents

Comme à chaque année, une rencontre de parents est prévue par chaque titulaire. Vous recevrez une lettre par courriel à ce sujet à titre de rappel, mais voici déjà les dates.

- ✚ **Lundi, 9 septembre : 1^{re} et 2^e année**
(Mesdames Jessyka, Jacqueline, Madeleine et Mélanie)
- ✚ **Mardi, 10 septembre : 3^e et 4^e année**
(Mesdames Kathy, Émilie et Stéphanie)
- ✚ **Mercredi, 11 septembre : 5^e et 6^e année ainsi que la 7^e année**
(Mesdames Marie-Michèle, Marika, Chantale, Sabrina et Renée)

Toutes les rencontres débutent à 18h et se déroulent dans le local du titulaire.

Merci de votre présence !

Sécurité et transport

Comme vous le savez, plusieurs autobus scolaires circulent autour de l'école. Si vous devez venir chercher votre enfant, **nous vous demandons de vous stationner sur la rue Hamel** et attendre votre enfant près du stationnement. **Les autobus ont la priorité de stationnement sur la rue St-Thomas, vous ne devez pas vous stationner dans cette rue.** Et n'oubliez pas ! Si un membre de votre famille doit venir chercher votre enfant et qu'il ne prendra pas l'autobus, il est nécessaire d'avertir le secrétariat (madame Gabrielle au poste 4400) **avant**

13h. Sinon, nous ne pourrons le laisser partir sans autorisation.

Les élèves qui voyagent à pied ou qui doivent rejoindre un parent qui vient les chercher doivent également sortir par la rue Hamel. Nous vous demandons votre collaboration à ce sujet. La sécurité de nos élèves et de vos enfants est primordiale.



Sécurité sans compromis - Un mot du transport scolaire...

Bien que de plus en plus d'usagers soient vigilants et respectueux, ils demeurent qu'encore trop de conducteurs persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire ou lorsqu'ils rencontrent des élèves qui se déplacent à pied ou à vélo, sur le chemin de l'école.

C'est pourquoi le Service du transport scolaire du centre de services scolaire, les écoles, les corps policiers et les transporteurs écoliers ont préparé POUR VOUS ET VOS ENFANTS, une campagne de sensibilisation portant sur l'importance de la sécurité aux abords des écoles. Elle débute, dès septembre, par l'installation de la banderole « M'as-tu vu? », la rencontre des parents et des élèves du préscolaire par un transporteur, la remise aux parents d'un résumé des règles de sécurité aux abords des écoles et une présence accrue de la surveillance policière.

Merci à l'avance de l'attention que vous porterez tout au long de l'année scolaire à **LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**

Club des petits déjeuners

Au cours du mois de septembre, vous recevrez l'information concernant les petits déjeuners.

Allergies sévères

Nous vous rappelons que l'école Ste-Luce est une école sans noix et sans arachides. Tout aliment contenant des traces de ces produits est défendu. Il en va de la sécurité et de la vie de certains de nos élèves. Merci de votre vigilance et de votre collaboration.



Agenda scolaire



Les élèves de la 3^e à la 7^e année ont reçu le nouvel agenda scolaire. Il contient des informations importantes sur le fonctionnement de l'école, dont les règles de vie. Des outils d'apprentissage ont été ajoutés afin de soutenir les parents dans le suivi des leçons à la maison. Prenez le temps de le consulter avec votre enfant. Pour les élèves de la maternelle et du premier cycle, plusieurs de ces documents, réunis dans un cahier de route, vous seront envoyés à la maison considérant que vos enfants n'ont pas l'agenda entre les mains.

Communications école-maison - MOZAÏK

La communication entre l'école et la maison est primordiale. Nous avons déjà pris l'habitude de communiquer avec vous via votre courriel. Sachez que ce mode de fonctionnement sera de nouveau privilégié cette année. Il est donc très important de vérifier vos messages régulièrement.

Pour les parents qui n'ont pas de courriel, nous vous invitons à vous créer une adresse de messagerie afin de recevoir toutes les informations nécessaires.

Vous recevrez également un message concernant l'utilisation de **Mozaïk**. C'est en effet la plateforme utilisée pour les communications, les résultats des élèves et, surtout, le dépôt des communications écrites et des **bulletins**. Ces derniers ne seront pas envoyés par courriel, mais bien déposés sur Mozaïk.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Service de garde

Si votre enfant n'est pas encore inscrit au service de garde et que vous prévoyez avoir besoin de ce service pendant l'année, il est important de l'inscrire avant le 30 septembre. Après cette date, la subvention pour les frais de garde provenant du MEQ ne sera plus disponible et nous ne pourrions accepter l'inscription (selon les places disponibles). Contactez sans tarder Mme Fabienne Grégoire au (418) 449-2591, poste 4414.

Absence de votre enfant

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous avez la responsabilité d'aviser l'école en tout temps.

Nous vous demandons d'appeler avant 8h15 le matin et avant 13h00 l'après-midi en composant **le (418) 449-2591, poste 4444**.

Si vous oubliez de le faire, nous serons dans l'obligation de vous déranger à la maison ou au travail afin de s'assurer que votre enfant est en sécurité.

Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez également aviser les responsables en composant **le (418) 449-2591, poste 4414**.

Bonne année scolaire à tous!